

PROJET DE TERRITOIRE

1^{ère} SÉANCE DE TRAVAIL POUR LES ÉLUS COMMUNAUTAIRES

Ce mercredi 20 janvier a eu lieu la Conférence des Maires de Limoges Métropole, avec pour objectif principal, le lancement du travail pour l'élaboration d'un Projet de Territoire qui donnera les grandes orientations en matière d'aménagement du territoire pour les années à venir.

La Communauté urbaine Limoges Métropole est en effet soumise à de nombreux enjeux sociaux, économiques, environnementaux et à ce jour sanitaires mais aussi à des enjeux institutionnels et démographiques nombreux et entrecroisés.

Pour accompagner la démarche de cogestion mise en place durant ce nouveau mandat par le nouveau président Guillaume Guérin et dans l'intérêt de l'avenir du territoire pour les 10 à 15 prochaines années, un projet de territoire doit être construit pour la Communauté urbaine.

Ce projet doit être le symbole d'une ambition partagée, l'expression et la traduction d'une volonté commune des élus au service de l'intercommunalité. Ce projet de territoire s'articulera autour d'orientations détaillées, soit autour d'un cadre qui guidera les actions et les investissements le temps d'un ou plusieurs mandats.

➤ Une démarche de construction participative

Ce projet impliquera l'ensemble des élus du territoire auxquels seront associés tous les acteurs économiques, institutionnels, éducatifs ou encore associatifs avec une participation citoyenne pour fédérer et rendre l'action totalement lisible. Aussi, le Conseil de Développement de Limoges Métropole, en cours de renouvellement, qui comprendra un collège des habitants du territoire, un collège « des acteurs du développement local » et un collège « des représentants des communes membres », se verra ainsi largement associé aux échanges et à la co-construction du projet.

➤ Une méthode de travail par étape

Durant l'année auront lieu différents ateliers participatifs afin d'établir des analyses thématiques précises, présentées et débattues avec les élus et partagées avec les parties prenantes afin d'orienter et décider les actions dont la définition, la planification et l'articulation seront ensuite retravaillées avec les services de Limoges Métropole pour aboutir à un ensemble d'actions identifiées.

Le projet de territoire fera l'objet d'un document cadre avant la fin 2021 permettant de lancer un certain nombre d'actions dès le 1^{er} trimestre 2022.